

Un breton ayant provoqué 4 juges en duel terrasse la justice française

Victoire par KO d'un militant, membre du collectif breton REPARE (Résistance des Parents Responsables) sur la machine judiciaire à briser les responsabilités parentales.

Comme tant d'autres pères de famille, Alain Guillou, célèbre photographe, a vu sa vie de famille et professionnelle saccagée par l'appareil judiciaire, sous prétexte de séparation parentale.

Constatant les manipulations illégales exercées contre lui, les faux témoignages, les vraies calomnies, les basses messes des avocats et les hautes trahisons des gens de « justice », il a multiplié, mais en vain, les tentatives de moraliser « la Cour française », dont l'impunité, la profonde immoralité et les intrusions illégales dans la vie des parents pour complaire au lobby divorciste, ne peuvent qu'évoquer l'aristocratie pré-révolutionnaire.

Durant des années, il a résisté avec les armes des justes : la parole, la tentative de dialogue et la recherche de faire valoir ses devoirs avant ses droits, les pressions pour que sa fille enlevée à l'autre bout du monde revienne. Il a enduré comme tant d'autres les violences institutionnelles qui s'exerçaient contre lui, à travers des pensions exorbitantes et illégales qui étaient réclamées, des accusations d'être violent, alcoolique, irresponsable, la grossière partialité de l'appareil judiciaire, l'éliminant méthodiquement et sans aucun état d'âme, etc.

Et durant toutes ces années de résistance civilisée face aux armes glacées de manipulateurs pervers se servant de l'image de la justice républicaine pour faire prospérer ses membres, il a observé les exactions banalisées de cette surpuissante corporation singeant un comportement républicain : tel juge torture sa femme, tel autre fait des parties fines contre des enfants ou des jeunes filles, y compris au tribunal, tel autre se masturbe en audience, tel psychiatre agréé par la « justice familiale » assassine son épouse, mais surtout, l'ensemble des membres de cette corporation viole chaque jour deux conventions ratifiées par la France, à seule fin d'entretenir le premier marché judiciaire français, celui des séparations parentales conflictualisées pour les besoins des cabinets d'avocats divorcistes.

Au bord du gouffre, harcelé par la machine à affaires judiciaires, Alain Guillou eut le courage pour survivre au jour le jour durant de nombreuses années de vraie galère, de continuer son métier en parcourant des dizaines de milliers de kilomètres (un tour du monde !), en vélo couché, enrichissant en Bretagne son œuvre photographique mondialement connue.

C'est alors qu'en Allemagne, le procureur Hontang, professant l'éthique des magistrats, déroba une carte bleue à une secrétaire lors d'un séminaire de professionnels judiciaires, à seule fin d'aller se faire flageller par la péripatéticienne « Nicolle » dans une « maison spécialisée », un CSM, club sado-maso. Alain Guillou en déduisit que ce procureur était bien le seul à avoir une éthique, pour s'infliger une punition que méritaient tant de ses compères, et le faire en leur nom à tous. Aussi a-t-il envoyé dans les formes, avec lettre motivée, un fouet Canaillou à l'ensemble des magistrats qui s'étaient vautrés sans vergogne toutes ces années sur son « dossier » totalement pipé.

Il les provoqua donc régulièrement en combat singulier avec l'arme éthique du procureur Hontang. Aucun des magistrats et autres profiteurs de « justice » n'osa relever le défi. Même pas une petite « mise en examen » ou autre plainte pour « outrage à magistrats ».

Ce breton a donc remporté une victoire éclatante par abandon de ses tortionnaires!